

La liberté de s'engager

De nationalité néerlandaise, **HYACINTH EGNER** a rejoint le volontariat d'ATD Quart Monde en 1976. Elle est responsable des archives du Mouvement aux États-Unis et présidente de l'Association du volontariat international¹.

Cette interview cherche à comprendre comment les volontaires permanents d'ATD Quart Monde réfléchissent à leurs moyens matériels et financiers et quel est « l'esprit commun » qui les anime dans leurs décisions à ce sujet.

RQM : En tant que volontaire, vous choisissez de vivre avec une indemnité modeste. Quel est le sens de ce choix ?

Hyacinth Egner : Le volontariat international d'ATD Quart Monde est né de la conviction que pour faire disparaître la misère il y a besoin d'hommes et de femmes libres qui s'engagent durablement aux côtés de ceux et celles vivant l'extrême pauvreté. Cet engagement implique effectivement le renoncement à un certain nombre de biens matériels, et conduit à un style de vie sobre. Il donne tout son sens à la vie que chaque volontaire a librement choisie.

RQM : Ce choix s'inscrit-il dans une démarche collective ?

H. E. : Pour vous répondre, je vais citer de larges extraits d'un texte que nous avons adopté en 2012². « *Le volontariat réunit des personnes d'une grande diversité de cultures, de convictions, d'expériences, et d'origines sociales et géographiques. Les volontaires³ sont unis par une profonde conviction, qu'ensemble ils peuvent contribuer à un monde plus juste où la dignité de chaque personne est reconnue et défendue. Ils s'efforcent de se rendre disponibles aux besoins du Mouvement dans le monde. Ils offrent leurs compétences, leurs talents, leurs savoirs, mettant ceux-ci à l'épreuve du partenariat qu'ils bâtissent avec les personnes en grande pauvreté.* »

RQM : Dans la lutte contre la grande pauvreté, « vivre pauvrement » est-il une nécessité ?

H. E. : Nous ne vivons pas « pauvrement », mais cherchons à vivre

1. Nom officiel : Association Équipes Science et Service – Volontariat International ATD Quart Monde.

2. Quel est « l'esprit commun » qui nous anime quand nous réfléchissons et décidons sur nos moyens matériels et financiers ? Document interne, septembre 2012. Les extraits de ce document sont en italique.

3. Les membres du Volontariat, ou les « volontaires permanents ATD Quart Monde », sont des personnes engagées à plein temps dans le Mouvement ATD Quart Monde, qui acceptent une rémunération modeste, et sont disponibles à être engagés là où le Mouvement a besoin d'eux.
http://www.atd-quartmonde.org/Le-Volontariat-permanent-du.html?var_recherche=volontariat

« simplement ». Vivre dans cet esprit est une opportunité de créer avec d'autres un mode de vie qui défie les inégalités. Dans une recherche d'équité et une éthique d'interdépendance, le Volontariat vise à donner à tous ses membres les soutiens nécessaires : une même indemnité de base (d'un montant modeste, indépendamment de l'ancienneté et des responsabilités, déterminée selon le coût de la vie du pays où ils vivent), la possibilité de se soigner, de se loger, de se former, d'élever ses enfants, et la possibilité de partage devant des difficultés exceptionnelles. Chacun garde la responsabilité de faire ses propres choix sur sa vie personnelle. Mais il y a des choix (montant de l'indemnité, logement, etc...) que nous cherchons à définir ensemble pour vivre avec un esprit commun, d'une manière compréhensible et significative pour les familles très pauvres et pour les sociétés d'où nous venons ou que nous rejoignons.

RQM : La pauvreté volontaire se veut-elle un défi aux institutions ? À la société de consommation ?

H. E. : Pour pouvoir comprendre, il faut retourner aux premières années du volontariat. Dans les premières années les volontaires venaient pour des courtes périodes de bénévolat au Camp de Noisy-le-Grand, et étaient simplement nourris et logés. Souvent c'étaient les volontaires qui partageaient leurs ressources personnelles avec les autres. Quand des volontaires commençaient à rester plus longtemps ils recevaient 50 FF (anciens)⁴ par mois, pour couvrir des dépenses personnelles. Gabrielle Erpicum⁵ expliquait dans le Rapport moral de l'Association du volontariat de 2007 : « *Quand le fondateur, le père Joseph, en 1964, a partagé son souci d'inscrire les volontaires dans la légalité française (sécurité sociale, accès progressif au minimum vital pour arriver à ce que chaque volontaire soit autonome), nous nous sommes opposés à cette idée. N'allions-nous pas perdre le sens de notre engagement à travers un travail rémunéré : assumer dans nos propres vies une part de l'insécurité des familles ? Notre engagement n'est pas lié à la revendication d'un salaire, d'un emploi, mais une façon d'être, de vivre qui nous rapproche des familles en grande pauvreté.* »

Les volontaires se sont rendu compte que Joseph Wresinski avait une vision plus réaliste et à plus long terme. Progressivement cette orientation a fait son chemin.

Nous sentions néanmoins que notre manière de nous organiser devait exprimer notre engagement pour un monde plus juste, inspiré par les personnes qui ont la vie très dure à cause de la pauvreté. Les volontaires ont commencé à recevoir une indemnité minimum, avec une fiche de paie, et ils étaient inscrits à la sécurité sociale. Quand le volontariat s'est installé dans d'autres pays, on cherchait là aussi d'être dans la légalité en payant une indemnité qui reflétait notre engagement. Aujourd'hui les 460 volontaires sont présents dans 34 pays sur 5 continents, et sont originaires de 40 pays. Cela veut dire que les situations sont très diverses, et la réflexion sur ce qui est « juste » est devenu beaucoup plus complexe. Il y a quand même une continuité dans les choix au niveau de nos moyens matériels et financiers.

4. Plus ou moins 6 euros.

5. Gabrielle Erpicum est une des premières volontaires ; elle était la collaboratrice la plus proche du père Joseph Wresinski et sa main droite jusqu'au décès de ce dernier en février 1988. Avec Claude Ferrand et Eugen Brand, elle a fait partie de la première délégation générale du Mouvement constituée par le fondateur.

RQM : L'engagement à vivre sobrement s'accompagne-t-il du renoncement à occuper une « position sociale » liée à votre milieu d'origine ? À votre formation ?

H. E. : Le choix pour une même indemnité de base est resté au fil des années et répond à plusieurs impératifs. Les volontaires ont une volonté de ne pas utiliser leur engagement pour faire carrière. Nous voulons affirmer que tout travail, toute activité mérite un salaire, des moyens pour vivre, mais nous refusons une hiérarchie dans l'activité humaine. Nous cherchons des relations humaines plus égalitaires. Ceci s'exprime par le fait que tous les volontaires ont une même indemnité dans un même pays, indépendamment des années d'engagement ou des responsabilités de la personne. La seule exception est pour les nouveaux volontaires qui reçoivent une indemnité réduite pendant leur première année de formation. Ceci veut dire que la Déléguée Générale reçoit la même somme qu'une volontaire qui est engagée depuis deux ans et est responsable d'une bibliothèque de rue. En France, en 2013, les volontaires reçoivent une indemnité de 590 € net par mois ainsi qu'un complément pour les enfants, suivant leur nombre et leurs âges. Les coûts de leur logement sont pris en charge mais chacun y contribue selon ses possibilités. Cela veut dire qu'en France, les volontaires vivent avec des revenus tournant autour du SMIC (1 100 € nets par mois en 2013). En respectant les possibilités et coutumes dans les pays, on cherche à garantir l'accès aux soins, et à la retraite.

RQM : D'où viennent les moyens financiers du Mouvement ?

H. E. : Nous nous sentons responsables ensemble de la fraternité et des moyens matériels et financiers qui donnent aux volontaires les sécurités nécessaires pour vivre leur engagement. Ces moyens sont le fruit des dons, du partage des salaires et autres revenus gagnés par les volontaires, de la recherche faite par tous pour trouver des sources de financement.

Le partage des salaires reflète notre décision de tous vivre avec une indemnité semblable. Néanmoins nous cherchons à faire reconnaître que l'engagement humain est essentiel et doit être financé. Quand on reçoit des financements pour une action, on sait qu'une grande partie consiste en salaires. Ces salaires correspondent au niveau de formation et aux responsabilités exercées par les volontaires impliqués. Nous pratiquons la péréquation des salaires : tous les salaires reçus sont mis en commun et alimentent la caisse qui redistribue à chacun l'indemnité qui lui revient. Le volontariat peut ainsi payer l'indemnité de tous les volontaires en ayant la liberté « d'investir » des volontaires dans des projets pour lesquels il serait difficile de trouver des financements.

RQM : Vous reste-t-il un peu de liberté ?

H. E. : Pas « un peu », mais « beaucoup » ! Cela donne beaucoup de liberté en effet de vivre simplement et de ne pas être dans la compétition pour une promotion et un meilleur salaire.

En 2012 et 2013, presque toutes les équipes de volontaires

permanents ont pris du temps pour réfléchir à partir du texte sur *Notre esprit commun* dont j'ai cité des extraits. Ils ont écrit un document propre à chaque pays. Cela a été l'occasion d'échanges et de réflexions sur des questions que les équipes avaient souvent eu du mal à aborder ces dernières années. Nous avions en effet besoin de retrouver des accords sur l'esprit qui guide nos décisions comme sur les repères concrets que nous nous donnons.

« Ce que nous appelons notre esprit commun, c'est aussi apprendre à respecter nos différences et notre grande diversité. C'est reconnaître que nous n'avons pas tous les mêmes besoins, c'est être capable de soutenir quelqu'un pour qu'il ait accès à quelque chose de vital pour lui sans pour autant le rechercher pour nous-mêmes. »

L'équipe d'Haïti par exemple a rédigé un texte qui reprend les points sur lesquels tout le monde est d'accord, comme celui-ci, sur *Adopter entre nous une certaine manière d'être* : *« On peut dire que cette manière d'être est basée sur le respect et la prise en compte de chacun. Nous attachons notamment beaucoup d'importance au respect de la diversité des personnes qui forment le volontariat et avec qui nous faisons équipe. Nous reconnaissons que tous les volontaires n'ont pas les mêmes besoins et que, pour une même personne, ces besoins peuvent évoluer au cours de la vie. Nous voulons vivre entre nous sans égoïsme. Il est important d'oser se parler avec franchise. Oser parler demande une liberté d'esprit. Cela va de pair avec la liberté que chacun doit avoir pour pouvoir s'engager. »* Après avoir réfléchi sur les réalités que doit prendre en compte l'indemnité et sur la façon de la calculer, l'équipe a proposé que l'indemnité soit augmentée. Ce qui a été fait suite à un dialogue avec les personnes responsables des finances au centre international.

Ces dernières années, en effet, nous avons senti qu'il était nécessaire d'associer davantage l'ensemble des volontaires aux réflexions menées sur les moyens matériels et financiers de la vie des volontaires. Nous avons besoin de réfléchir ensemble aux évolutions provoquées par une diversité de plus en plus grande des volontaires et des pays dans lesquels ils agissent. Dans chaque pays, il faut du temps pour trouver quel est le juste montant de l'indemnité, un montant suffisant pour vivre simplement et qui a du sens par rapport aux personnes du pays qui vivent avec des revenus modestes. Dans chacun des pays où des volontaires sont présents, l'indemnité est la même pour tous les volontaires, quels que soient leur pays d'origine et l'entité administrative dont ils dépendent. Ceux qui sont originaires d'un pays dont le niveau de vie, et donc l'indemnité de volontaire, sont plus élevés reçoivent un complément pour leur temps de retour dans leur pays d'origine.

Pour garder l'unité du volontariat et la cohérence de ses choix de vie, [...] on a besoin de pouvoir se dire les questions souvent délicates quand on se rend compte de la disparité des moyens entre nous. Si on n'arrive pas à faire cela, on prolonge des inégalités, et des tensions parmi nous. Comme les volontaires en Haïti le disaient : *« Oser parler demande une liberté d'esprit. Cela va de pair avec la liberté que chacun doit avoir pour pouvoir s'engager. »* ■